

**L'agrégation de la valeur infra-annuelle des variations de
stocks aux prix courants et la valeur annuelle en présence
d'inflation – Un dilemme incontournable**

**Kishori Lal
Directeur général
Direction du Système de comptabilité nationale
Statistique Canada
Tél.: (613) 951-9157
Courriel : lalkish@statcan.ca**

Mars 2001

L'agrégation de la valeur infra-annuelle des variations de stocks aux prix courants et la valeur annuelle en présence d'inflation –

Un dilemme incontournable

par

Kishori Lal

Statistique Canada

Sommaire

En présence d'inflation, élevée ou faible, on remarque que la valeur des variations des stocks (VVS) est généralement différente lorsqu'elle est calculée trimestriellement puis agrégée annuellement ou lorsque le calcul est effectué annuellement. Cela est inquiétant, surtout en raison du rôle important que joue la VVS dans la mesure de la valeur de la production. Ce document soutient qu'il s'agit d'un problème incontournable puisqu'un des axiomes de base des comptes annuels n'est pas respecté, à savoir, l'hypothèse d'homogénéité des prix au cours d'une période comptable. Étant donné ce problème incontournable, quelques alternatives pragmatiques doivent être considérées: a) les flux reflétés dans les comptes annuels remplacent ceux reflétés dans les agrégations trimestrielles; la logique étant que pour le calcul de la VVS, les sources de données annuelles sont toujours de meilleures qualités; b) l'agrégation des quatre trimestres remplace le total des comptes annuels; la logique étant que dans un contexte d'inflation, l'homogénéité des prix est plus présente au cours des trimestres qu'au cours de l'ensemble de l'année; c) permettre que les deux agrégats, où les comptes trimestriels additionnent à des comptes annuels et où des comptes annuels sont développés directement à partir de données annuelles, demeurent différents. Cette troisième alternative est celle que l'on préfère au Canada et elle a été mise en place.

Introduction

Une des nombreuses distorsions que subit l'information financière sous l'effet de variations du niveau général des prix (inflation ou déflation) est le fait que l'agrégat des données pour les périodes élémentaires qui constituent une période donnée peut être différent des données correspondantes pour la période dans son ensemble. Comme l'explique la publication de l'OCDE de 1996 intitulée *La comptabilité d'inflation : Un manuel de comptabilité nationale dans un contexte de forte inflation* (titre abrégé : **La comptabilité d'inflation**), préparée par Peter Hill, les facteurs qui peuvent entraîner une telle situation englobent les fluctuations inégales que peuvent subir au cours de la période les flux d'opérations (y compris la rotation des stocks) ou le niveau général des prix ou les deux à la fois. La présente note traite d'un problème d'agrégation particulier causé par les variations de stocks.

Lorsque des variations de prix surviennent pendant que des biens sont présents dans le stock, la valeur des variations de stocks (VVS) est généralement différente si elle est calculée en fonction de l'intervalle mensuel avec regroupement des trois mois en un trimestre et si elle est calculée à l'intervalle trimestriel; de même, la VVS est différente si elle est calculée à l'intervalle trimestriel avec regroupement des quatre trimestres en une année et si elle est calculée à l'intervalle annuel. Ce phénomène est inquiétant, surtout si l'on considère que la VVS joue un rôle très important dans la mesure de la valeur de la production. De façon générale, la valeur aux prix courants de la production d'un bien quelconque est égale à la valeur des ventes et autres usages de ce bien plus la valeur des variations de stocks. Si la VVS est différente, la valeur de production est différente, la valeur ajoutée est différente et cette différence a des répercussions sur l'ensemble des comptes, y compris le bilan de clôture au moment de son élimination. Cette différence est-elle inhérente ou le résultat d'enquêtes de qualité variable pour différents intervalles?

Principes de mesure

Examinons d'abord les principes qui en sous-tendent la mesure dans les comptes

nationaux. Le SCN de 1993 précise que le principe de base qui sous-tend la mesure des variations de stocks veut que les sorties soient comptabilisées au moment de la production et évaluées au même prix, que les biens soient vendus immédiatement ou utilisés autrement ou entrés en stocks à des fins de vente ou d'utilisation ultérieure. Aucune production n'est comptabilisée lorsque des biens produits antérieurement sont sortis du stock et vendus ou utilisés autrement. Il s'ensuit que les entrées en stocks doivent être évaluées aux prix de base en vigueur au moment de l'entrée, tandis que les sorties doivent être évaluées aux prix de vente (paragraphe 6.58). Le SCN ajoute que, lorsque les prix sont stables, la mesure des variations de stocks est relativement simple, mais que, lorsqu'il y a inflation, les prix risquent de subir une augmentation appréciable pendant que les biens sont présents dans le stock. Les gains de détente réalisés sur des biens présents dans le stock après la production de ceux-ci ne doivent pas être inclus dans la valeur des sorties (paragraphe 6.59).

Le principe qui sous-tend la mesure de la VVS est bien énoncé dans le SCN de 1993, mais on n'y trouve aucune ligne directrice **opérationnelle** pour l'agrégation de la VVS à partir de données infra-annuelles en une série annuelle lorsque la variation des prix durant la période élémentaire est appréciable. Lorsque la variation des prix est appréciable durant la période élémentaire, il y a lieu de réexaminer les principes économiques qui sous-tendent le processus d'agrégation qui permet d'établir les comptes annuels. Le document de l'OCDE intitulé **La comptabilité d'inflation**, mentionné ci-dessus, dit bien : « La simple addition des valeurs des flux qui se situent aux différentes dates de la période comptable ne produira pas nécessairement les comptes annuels les plus significatifs et les plus utiles dans une situation de forte inflation » (page 33). Un des axiomes de base des comptes nationaux annuels en prix courants qu'importe la période, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, il y a homogénéité des prix au cours de la période. Le SCN de 1993 ne l'énonce pas explicitement, mais le suppose implicitement. Il est bien que cet axiome ait été élaboré et souligné dans les documents de formation des comptes nationaux du FMI, surtout en ce qui concerne les comptes nationaux trimestriels (portée et rôle, document préparé en décembre 1997). Même si l'axiome ne se réalise jamais

pleinement dans la réalité (à moins d'une inflation zéro et de prix relatifs stables), dans une situation de faible inflation, l'utilité des comptes annuels n'est pas trop atteinte. Toutefois, dans un contexte de forte inflation, la sommation des données sur les prix courants tirées de comptes trimestriels sur une année est dénuée de sens. Dans des situations de forte inflation, le manuel de **la comptabilité d'inflation** recommande de reformuler les comptes de périodes élémentaires en comptes à niveau des prix constant (NPC) de façon que les poids reflètent la réalité économique sous-jacente. À noter que, dans les comptes NPC pour les périodes élémentaires, le même niveau de prix est utilisé tout au long de l'année.

Une situation de forte inflation ou d'inflation moyenne ou des variations de prix appréciables pour les périodes élémentaires d'une période comptable entraînent des difficultés **conceptuelles** semblables dans des situations d'agrégation, même si la gravité n'est pas la même. Afin de souligner ce fait, le document de l'OCDE sur **la comptabilité d'inflation** affirme : « ... il est bon de noter que le calcul des indices annuels sous forme de moyennes des indices infra-annuels pondérés par les valeurs NPC, selon les méthodes indiquées plus haut, devrait être effectué même en cas d'inflation faible ou nulle. Considérons une situation sans inflation, cas limite dans lequel l'indice général des prix demeure constant d'une période élémentaire à une autre. Bien qu'il n'y ait pas d'inflation générale, un certain degré de variation des prix relatifs sera inévitablement présent dans les comptes, ne serait-ce qu'à cause des variations saisonnières des prix » (pages 57-58). Ce document ajoute : « Dès qu'une inflation existe, fut-elle modérée, il devient impératif d'utiliser pour ce faire des comptes NPC si l'on a besoin d'indicateurs précis et fiables de variation annuelle des quantités et des prix » (page 58). En principe, donc, les comptes annuels sont cohérents uniquement lorsque la variation des prix durant les périodes élémentaires est minimale. Une variation minimale des prix produit, par définition, des gains de détention minimaux en cas de variation des stocks. Ainsi, il existe une différence inhérente entre la VVS pour un total annuel calculé par regroupement de quatre trimestres et pour un total annuel calculé directement à partir de variations annuelles des stocks en présence de gains de détention au cours des périodes élémentaires.

Difficultés statistiques

En plus des raisons générales décrites ci-dessus, plusieurs raisons statistiques permettent d'expliquer les différences entre les résultats de divers intervalles : les sources de données sont différentes; les sources de données détaillées sur la composition des biens présents dans le stock, sur la période de rotation et sur les prix exigés pour des produits particuliers sont de qualité médiocre pour l'intervalle annuel, et rarement accessibles pour des intervalles infra-annuels. Des complications conceptuelles et pratiques supplémentaires surviennent au moment d'évaluer la production et les stocks dans des secteurs comme l'agriculture, la production subissant des fluctuations de prix saisonnières à cause de l'évolution de la demande et de l'offre. Le SCN de 1993 présente le cas hypothétique d'une culture annuelle récoltée à un moment donné, entreposée, puis vendue graduellement ou utilisée au cours des douze mois qui suivent, le prix subissant une hausse graduelle suivant la rareté du bien jusqu'à la prochaine récolte. En l'absence d'une variation générale des prix, la hausse du prix du bien entreposé doit être interprétée comme une mesure de la valeur d'un ajout aux travaux en cours... Les biens sortis du stock quelques mois après la récolte diffèrent économiquement des biens entrés à cause de l'évolution de l'offre (paragraphe 6.108). À ce volet conceptuel vient s'ajouter le fait que l'on ignore ce que sera le prix réel reçu, lorsque la récolte est vendue par l'entremise d'un office de commercialisation. Il faut donc inscrire un prix initial pour les comptes trimestriels, quitte à le réviser plus tard lorsque le prix réel est connu. Cette stratégie ou une stratégie semblable est utilisée au Canada pour l'évaluation de la production de blé : la Commission canadienne du blé, considérée comme une coopérative de cultivateurs, reçoit une part appréciable de la récolte et verse un montant initial aux cultivateurs; ses bénéfices, connus uniquement lorsque le blé est vendu plusieurs trimestres plus tard, sont remis aux cultivateurs sous forme de paiement définitif. C'est le paiement total, c'est-à-dire le paiement initial plus le versement définitif, qui détermine le revenu net des cultivateurs et, par conséquent, la valeur de leur production, réalisé pour la période de production de la récolte.

Les difficultés concrètes que suscite la mesure de la VVS sont énormes pour tout

intervalle, et plus épineuses encore pour les séries infra-annuelles, à tel point que, dans de nombreux pays membres de l'OCDE, il n'y a aucune estimation indépendante de la VVS; on l'estime plutôt de façon résiduelle, de sorte qu'elle englobe toutes les erreurs des autres comptes. Ainsi, des 18 pays énumérés dans un récent document de l'OCDE sur les sources et méthodes des comptes nationaux trimestriels, préparé par les pays membres de l'OCDE (Paris 1996), 9 pays, soit l'Autriche, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne et la Suisse, calculent la VVS comme la différence entre le PIB axé sur la production et toutes les composantes, sauf la VVS, du PIB axé sur les dépenses, de façon qu'on y trouve les erreurs des deux volets des comptes. Les 9 autres pays, soit le Canada, les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Danemark, la Suède, la Turquie et le Royaume-Uni, préparent des estimations indépendantes, à l'aide de sources de données de qualité variable, relativement bonne pour les secteurs dans lesquels il existe des quantités physiques, de médiocre à faible pour les autres.

Comme il a été noté ci-dessus, lorsque la VVS est différente, l'évaluation des sorties et des gains de détention est également différente et la différence qui résulte de l'addition des valeurs de flux au cours des périodes élémentaires (p. ex. les trimestres) pour atteindre un intervalle plus élevé (p. ex. une année) semble inhérente puisque les gains de détention se produisent lorsque le prix des biens relevant du stock initial est différent du prix des biens relevant du stock de clôture pour un intervalle donné. À l'intérieur d'une période comptable, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, la VVS et les gains de détention sont enregistrés, typiquement, en fonction de la valeur comptable du stock initial et du stock de clôture. Lorsqu'une période comptable ne comporte aucun stock initial ni de clôture, il est plus que probable que la valeur tant de la VVS que des gains de détention sera nulle même si les prix et les stocks évoluent au cours de cette période. La différence pour ce qui est de l'évaluation aux prix courants est illustrée à l'aide d'un exemple (voir le tableau ci-dessous) comportant une unité de production A ne produisant qu'un même bien B, fondé sur des données trimestrielles et annuelles. Cet exemple peut représenter une situation réaliste, en ce qui concerne le secteur de l'agriculture, dans des pays pouvant

obtenir chaque année deux récoltes du même produit.

Exemple statistique

Une unité A produit, au cours du premier trimestre, 100 tonnes du bien B, le prix de base par tonne sur le marché étant de 10 \$. La valeur des sorties est donc de 1 000 \$. Il n'y a pas de stock initial au début du premier trimestre. Rien n'est vendu à même la production du premier trimestre, l'ensemble des sorties étant ajouté au stock. La valeur des sorties est de 1 000 \$ et la valeur des biens entrés en stocks est également de 1 000 \$, comme le recommande le SCN de 1993. Au deuxième trimestre, l'unité A ne produit aucune sortie et le prix passe à 15 \$ par tonne. Le stock tout entier du premier trimestre est alors vendu à 1 500 \$. Les sorties de stocks sont donc évaluées à 1 500 \$. Il existe dès lors un gain de détention de 500 \$ réalisé sur les biens présents dans le stock, encore une fois en conformité avec la recommandation du SCN de 1993. Il ne reste rien dans le stock à la fin du deuxième trimestre. L'unité A produit 200 tonnes du bien B au cours du troisième trimestre; le prix baisse à 8 \$ par tonne. Or 80 tonnes sont vendues et le reste est ajouté au stock. Les sorties sont évaluées au troisième trimestre à 1 600 \$ (200 tonnes à 8 \$); les ventes sont évaluées à 640 \$ (80 tonnes à 8 \$) et les biens entrés en stocks sont évalués à 960 \$ (120 tonnes à 8 \$). L'unité A ne produit aucune sortie au quatrième trimestre en présence de 120 tonnes dans le stock. Les prix montent à 12 \$ au cours du quatrième trimestre et l'unité A vend tout son stock de 120 tonnes à 1 440 \$ (120 tonnes à 12 \$). Les sorties de stocks sont évaluées à 1 440 \$ et l'unité A réalise un gain de détention de 480 \$, puisque les biens entrés en stocks à la fin du troisième trimestre sont évalués à 960 \$.

Résumons les opérations économiques de chacun des quatre trimestres. Au cours du premier trimestre, les sorties sont évaluées à 1 000 \$ et 1 000 \$ sont ajoutés aux stocks. Au cours du deuxième trimestre, les sorties de stocks sont évaluées à 1 500 \$; les ventes atteignent 1 500 \$ et l'unité A réalise un gain de détention de 500 \$. Au cours du troisième

trimestre, les sorties sont évaluées à 1 600 \$, tandis que les ventes sont évaluées à 640 \$; 960 \$ sont ajoutés aux stocks et, encore une fois, il y a équilibre entre l'offre et l'utilisation. Au cours du quatrième trimestre, les ventes sont évaluées à 1 440 \$; les sorties de stocks sont évaluées à 1 440 \$ et l'unité A réalise un gain de détention de 480 \$. Si l'on additionne les quatre trimestres, les sorties atteignent 2 600 \$ (1 000 \$ + 1 600 \$); les ventes sont évaluées à 3 580 \$ (1 500 \$ + 640 \$ + 1 440 \$) et la valeur des variations de stocks est de moins 980 \$ (1 000 \$ - 1 500 \$ + 960 \$ - 1 440 \$). La valeur des sorties pour l'ensemble des quatre trimestres est de 2 600 \$ suivant des ventes de 3 580 \$ moins la VVS de 980 \$. Le gain de détention de 980 \$ n'est pas compris dans la valeur des sorties ni dans la VVS.

Nous demandons alors à l'unité A, au cours d'une enquête annuelle, de fournir des renseignements sur les sorties, les ventes et la variation des stocks. L'unité A déclare qu'elle a produit 300 unités au cours de l'année et qu'elle a vendu toutes les unités : il n'y avait pas de stock initial; il n'y a pas de stock de clôture. La production de 300 tonnes tout entière est évaluée à 3 580 \$, prix de l'opération sur le marché; ainsi, il y a équilibre entre l'offre et l'utilisation. Dans cet exemple, l'établissement d'un compte annuel grâce à l'addition des quatre trimestres donne 2 600 \$ comme valeur des sorties, tandis que l'établissement d'un compte annuel en fonction de l'enquête annuelle donne 3 580 \$ comme valeur des sorties, soit une différence de 980 \$. La même différence de 980 \$ apparaît également du côté des dépenses : la valeur des variations de stocks obtenue grâce à l'addition des quatre trimestres donne une valeur de moins 980 \$; elle est nulle d'après l'enquête annuelle.

VVS aux prix courants, sorties et gains de détention

	A0	T1	T2	T3	T4	T1.4	A1
Quantité des sorties		100		200		300	300
Quantité des ventes		0	100	80	120	300	300
Prix de vente unitaire	10	10	15	8	12		
Valeur des sorties		1 000		1 600		2 600	3 580
Valeur des ventes		0	1 500	640	1 440	3 580	3 580
Quantité du stock initial		0	100			0	0
Quantité du stock de clôture		100		120		0	0
Quantité du stock — évolution		100	-100	120	-120	0	0
Valeur comptable du stock initial		0	1 000	0	960	0	0
Valeur comptable du stock de clôture		1 000		960	0	0	0
Valeur comptable du stock - évolution		1 000	-1 000	960	-960	0	0
VVS		1 000	-1 500	960	-1 440	-980	0
Gains de détention — stock		0	500	0	480	980	0

Trois options

Il a déjà été mentionné que le SCN de 1993 ne fournit aucune ligne directrice opérationnelle au sujet de l'agrégation des biens et services et des intervalles pour une période comptable donnée, et que le manuel de **la comptabilité d'inflation** de l'OCDE a soulevé explicitement la question de l'agrégation de comptes trimestriels pour des comptes annuels. Il existe deux façons de présenter les comptes annuels tirés des enquêtes annuelles et les comptes annuels tirés de l'agrégation de quatre trimestres en ce qui concerne la valeur des sorties, la valeur des variations de stocks et la valeur des

gains de détention.

a. Les flux enregistrés dans les comptes annuels l'emportent sur les flux enregistrés dans les agrégats trimestriels, suivant le principe que, pour le calcul de la VVS, les sources de données annuelles sont toujours de meilleure qualité. Dans notre exemple, cela signifie que le prix unitaire utilisé pour l'évaluation des sorties trimestrielles est le prix de vente unitaire réel, dès que la vente se produit durant la période comptable. Ainsi, la valeur de la production de 100 unités au premier trimestre est de 1 500 \$, tandis que la valeur de la production au troisième trimestre est de 2 080 \$ (640 + 1 440). Comme il a été mentionné ci-dessus, cette façon de procéder est fidèle à l'esprit de la recommandation du SCN de 1993 relativement à l'évaluation des sorties et des variations de stocks pour les biens subissant des fluctuations saisonnières et entreposés afin d'être vendus ultérieurement, comme c'est le cas en agriculture.

b. L'agrégat des totaux des quatre trimestres l'emporte sur les totaux des comptes annuels. Le total des ventes demeure le même à 3 580 \$. La valeur de la production annuelle est de 2 600 \$ et celle de la VVS de moins 980 \$. La valeur ajoutée des comptes annuels est inférieure de 980 \$, puisqu'il faut déduire des gains de détention de 980 \$. Cette façon de procéder n'exige pas que l'on révise les comptes trimestriels; elle respecte les lignes directrices du SCN de 1993 pour tous les secteurs sauf ceux, comme l'agriculture, dans lesquels la valeur plus élevée des biens entreposés n'est pas attribuable à une variation des prix mais bien à une qualité supplémentaire. La valeur négative de 980 \$ des variations de stocks, lorsque ceux-ci ne subissent aucun changement physique, va à l'encontre de l'intuition, surtout dans un secteur comme l'agriculture.

À noter que les deux façons de procéder décrites ci-dessus produisent un bilan de clôture identique pour l'unité productrice. La stratégie de l'agrégat des comptes trimestriels, comparativement à la stratégie des comptes annuels, comporte un actif financier inférieur de 980 \$, mais aussi 980 \$ de plus en gains de détention pour la plus-value de réévaluation. La stratégie des comptes annuels, comparativement à la stratégie des comptes trimestriels, comporte un actif financier supérieur de 980 \$, mais pas de gains de

détention pour la plus-value de réévaluation.

c. Le problème est inhérent peu importe que l'inflation soit forte ou faible, tant que l'on produit des comptes trimestriels et annuels aux prix courants. Par conséquent, il y aurait lieu de considérer une troisième façon de procéder, c'est-à-dire que les deux agrégats (les comptes trimestriels additionnés pour donner un compte annuel et un compte annuel élaboré directement à partir de données annuelles) restent différents.

Comme il a été mentionné ci-dessus, le SCN de 1993 ne fournit aucune ligne directrice pour la totalisation intertemporelle à l'intérieur d'une période donnée. Par contre, le manuel de **la comptabilité d'inflation** de l'OCDE fournit bel et bien une solution à ce problème inhérent en recommandant que les comptes trimestriels aux prix courants soient reformulés en comptes NPC (pour toutes les situations d'inflation, et surtout dans un contexte de forte inflation). En l'absence de comptes NPC trimestriels, ou en attendant que les comptes NPC deviennent populaires dans les pays membres de l'OCDE, il importe d'établir un compromis. La question qui doit être examinée est quelle alternative reflète le mieux la réalité des opérations économiques sous-jacentes au cours de la période, de la façon la plus transparente possible, à la fois du point de vue des compilateurs et des utilisateurs.

Pratique canadienne actuelle

Au Canada, les comptes de revenu et de dépenses trimestriels et annuels sont produits d'après la méthode du revenu et la méthode des dépenses. En principe, on devrait arriver à la même valeur du PIB total selon l'une ou l'autre des deux méthodes, mais dans les faits les résultats sont toujours différents. Au moyen d'un examen minutieux, on décèle toutes les erreurs possibles dans les deux colonnes des comptes. Si les deux totaux diffèrent toujours, on divise la différence par deux. La moitié de la différence, appelée divergence statistique, est ajoutée à la colonne du revenu et l'autre différence, ayant un signe opposé, est ajoutée à la colonne des dépenses des comptes de manière à ce que les deux colonnes aient la même valeur. Le Canada est le seul pays membre de l'OCDE à procéder ainsi. Tous les autres pays membres ajoutent le total de la différence à l'une

des colonnes des comptes, de manière explicite ou implicite. Nous procédons ainsi parce que nous avons la conviction qu'une fois que toutes les erreurs possibles ont été corrigées, nous ne pouvons pas présumer que les autres erreurs ne viseront qu'une des deux colonnes des comptes. Soulignons que dans les comptes d'entrées-sorties, il n'y a pas de divergence statistique.

Au Canada, la production des comptes des revenus et de dépenses trimestriels accuse un retard de deux mois par rapport au trimestre de référence. Les principaux secteurs industriels évaluent à part (contrairement à la technique des estimations résiduelles utilisée par de nombreux pays européens) la composante de la VVS des dépenses trimestrielles sur le PIB (comme d'autres composantes). À la fin de février, sont publiées les estimations initiales du quatrième trimestre de l'année précédente ainsi que les données annuelles. Tout au long de l'année, les comptes trimestriels sont révisés en fonction des nouvelles données. À la fin du mois de mai, au moment de la publication des données du premier trimestre, les données des quatre dernières années et des dix-sept derniers trimestres doivent être révisées. C'est à ce moment-là que les résultats tirés des tableaux d'entrées-sorties sont intégrés aux comptes. Mentionnons que la production des tableaux d'entrées-sorties annuels accuse un retard de 28 mois par rapport à l'année de référence. Ainsi, par exemple en mai 1999, les résultats des derniers tableaux d'entrées-sorties pour 1995 et des tableaux provisoires pour 1996 servent de points de référence dans les comptes nationaux pour 1995 et 1996. En outre, les données trimestrielles et annuelles sont révisées en conséquence. Comme la VVS ne sert toutefois pas de point de référence, nous continuons donc d'avoir deux estimations distinctes de la VVS : une dans les comptes des revenus et des dépenses, et une dans les tableaux d'entrées-sorties. Précisons donc cette pratique pour que vous la compreniez mieux.

Toutes les composantes (synthétiques et détaillées) - comme les dépenses des ménages, les dépenses publiques, la formation brute de capital fixe, les exportations et les importations de biens et de services - dans la colonne des dépenses des comptes des revenus et des dépenses sont les mêmes que dans les comptes d'entrées-sorties, à l'exception de la VVS. La VVS dans les tableaux d'entrées-sorties ne correspond qu'à la somme de la VVS et de la divergence statistique publiée dans la colonne des dépenses

des comptes des revenus et des dépenses. De même, dans la colonne du revenu, les traitements et les salaires, le revenu mixte (le revenu net des entreprises individuelles), les impôts nets (les impôts moins les subventions) sur les produits sont les mêmes dans les deux types de comptes, à l'exception de l'excédent brut d'exploitation. La valeur de l'excédent brut d'exploitation dans les comptes d'entrées-sorties correspond à la somme de l'excédent brut d'exploitation et de la divergence statistique publiée dans la colonne des revenus des comptes des revenus et des dépenses. Bien entendu, selon cette convention, le total du PIB à la valeur marchande est le même dans les deux types de comptes suivant plusieurs considérations pragmatiques. Pour que les points de référence à l'égard des entrées-sorties soient acceptés pour les comptes des revenus et des dépenses, il doit y avoir rapprochement en détail. Les professionnels de la division des comptes de revenu et de dépenses revoient les estimations initiales d'entrées-sorties dans leur ensemble et en détail. On analyse les points de divergence et on en discute de manière à obtenir une estimation qui fait l'unanimité pour les deux types de comptes. Ce processus s'étend sur plusieurs semaines en mars et en avril, et c'est le personnel des comptes et la haute direction qui s'entendent sur les estimations des points de référence à l'égard, là encore, de toutes les composantes des dépenses de clôture, à l'exception de la VVS. Par ailleurs, les estimations de la VVS dans les deux types de comptes sont mises en question, et les principales différences sont étudiées, analysées et amoindries, dans la mesure du possible. Compte tenu des difficultés conceptuelles et statistiques inhérentes au calcul de la VVS, nous reconnaissons qu'il n'y a pas de solution miracle. En conséquence, la VVS calculée à intervalles trimestriels et intégrée aux totaux annuels ne correspond pas forcément au total annuel calculé dans le cadre des entrées-sorties. On sait que la VVS dans les tableaux d'entrées-sorties conserve une marge d'erreur. On sait aussi que, dans les comptes trimestriels, la VVS comporte encore plusieurs lacunes. C'est pourquoi par pragmatisme nous publions la VVS annuelle dans les tableaux d'entrées-sorties, laquelle correspond au total à la VVS dans les comptes des revenus et des dépenses (évaluée d'après les intervalles trimestriels et les valeurs trimestrielles intégrées aux totaux annuels) **plus** la divergence statistique. Grâce à ce compromis dans la pratique canadienne, les utilisateurs ont la VVS par secteur d'activité dans les comptes de revenue et de dépenses et la VVS par marchandise dans les tableaux d'entrées-sorties. En bout de ligne, les différences sont minimales et ne sont pas supprimées. Ainsi,

les utilisateurs peuvent évaluer l'étendue de leur analyse de la VVS et tirer leurs propres conclusions.

Conclusion

Compte tenu de l'importance de cette question, il appartient aux comptables nationaux à travers le monde de réexaminer la question de la mesure de la VVS, infra-annuelle et annuelle, dans un contexte d'inflation afin d'arriver à un consensus (ou en arriver à une vue majoritaire) sur ce qui suit : a) recommander que les comptes trimestriels aux prix courants soient reformuler en comptes NPC comme clairement articulé dans le manuel La comptabilité d'inflation de l'OCDE ou; b) que les calculs annuels l'emportent sur les calculs établis trimestriellement ou; c) que l'agrégation des quatre trimestres l'emporte sur le calcul annuel ou; permettre que les deux agrégats demeurent différents. En l'absence de comptes NPC, et étant donné le problème incontournable d'agrégation dans n'importe quelle condition d'inflation, ce document propose que la solution à préférer, à la fois du point de vue des compilateurs et des utilisateurs, est de permettre que les deux agrégats restent différents.

Nota :

J'aimerais exprimer ma gratitude pour les commentaires utiles et les suggestions lors de la préparation de ce document : à mes nombreux collègues de la Direction du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada, particulièrement Abe Tarasofsky; et à plusieurs collègues, notamment Esben Dalgaard de Statistique Danemark, à la rencontre conjointe du CEE/OCDE/Eurostat sur les comptes nationaux, du 26 au 28 avril 2000 à Genève, où une version préliminaire de ce document a été discutée.